

Question écrite

Postulat

Conseil de Ville du 29.09.25

Accès à l'Auberge de Jeunesse

L'accès à l'Auberge de Jeunesse, à l'entrée de la ville, côté Soyhières, présente des risques non négligeables pour ceux qui entrent ou sortent du site à vélo ou en voiture.

Bien que le chemin qui mène à l'Auberge de Jeunesse depuis la route cantonale se trouve après le panneau 50 km/h. en venant de Soyhières, les automobilistes tardent à ralentir à l'approche de l'intersection et menacent les entrées et sorties de l'Auberge.

Aucun panneau indiquant l'Auberge de Jeunesse ne se trouve à proximité du chemin qui monte à l'Auberge, invitant les automobilistes entrant à Delémont ou sortant direction Bâle à faire preuve de prudence dans ce secteur dangereux.

La direction de l'Auberge de Jeunesse reçoit régulièrement des remarques de clients insatisfaits face à cette situation dangereuse.

Aussi, demandons-nous au Conseil communal d'examiner ce problème et d'entreprendre les démarches utiles auprès du Canton ou de la Confédération pour renforcer la sécurité routière dans ce secteur, notamment par une signalisation adéquate.

Nous remercions le Conseil communal pour l'attention qu'il portera à notre requête.

Pour le groupe PLR

Pascal Domont

